

Notice d'instructions

Rocket



AUSTROFLAMM

www.austroflamm.com

Notice d'instructions
12/07/2022

Version: 2.0

MENTIONS LÉGALES

Propriétaire et éditeur
AUSTROFLAMM GMBH
Austroflamm-Platz 1
A- 4631 Krenglbach
Tel: +43 (0) 7249 / 46 443
www.austroflamm.com
info@austroflamm.com

Rédaction: Olivera Stojanovic
Illustrations: Konstruktion
Texte: Service technique (Austroflamm)

Copyright

Tous droits réservés. Le contenu de la présente notice ne peut être reproduit ou diffusé qu'avec l'autorisation de l'éditeur. Sous réserve d'erreur d'impression, d'orthographe et de composition.

Sommaire

1	Informations générales	5
1.1	Copyright.....	5
2	Objectif de la notice	6
2.1	Conservation de la notice.....	6
2.2	Structure de la notice	6
2.3	Gestion des versions	6
3	Sécurité	7
3.1	Signification des consignes de sécurité	7
3.2	Avertissement contre les sources de danger.....	7
3.2.1	Consignes générales de sécurité	7
3.2.2	Distances de sécurité	8
3.3	Utilisation conforme à la destination prévue	8
4	Vue d'ensemble du produit	9
4.1	Identification du produit.....	9
4.1.1	Dimensions et régulateur de puissance	9
4.1.2	Emplacement de la plaque signalétique.....	10
5	Données techniques	11
5.1	Données techniques conformément aux règlements (EU) 2015/1185 et. conformément au règlement (UE) 2015/1186	11
5.2	Données techniques générales.....	13
5.3	Données destinées au dimensionnement du conduit de cheminée.....	13
6	Exigences sur le lieu d'implantation	14
6.1	Exigences concernant le lieu d'implantation	14
6.2	Exigences concernant le conduit de cheminée.....	14
6.3	Air de combustion / apport en air extérieur	14
6.4	Raccordements multiples	15
6.5	Raccordement à l'air extérieur	15
7	Type et quantité de combustibles	17
7.1	Combustible.....	17
7.2	Quantité de combustibles	17
8	Informations concernant l'exploitation de votre Rocket	18
8.1	Combustion propre.....	18
8.2	Toujours démarrer en position « max »	18
8.3	Combustion.....	18
8.4	Extinction	18
9	Mise en service	19
9.1	Première mise en service.....	19
9.2	Préparation du poêle avant utilisation	19
9.3	Voici comment démarrer votre Rocket.....	20
10	Révision et nettoyage	24
10.1	Révision	24

10.2	Nettoyage	24
10.2.1	Décendrage	24
10.2.2	Nettoyer la vitre de la porte du foyer.....	25
10.2.3	Nettoyer les surfaces du poêle	25
10.3	Contrôle visuel	25
11	Équipement	26
12	Solutions au problème	27
13	Pièces de rechange	28
14	Garantie.....	31
15	Traitement des données	32
16	Protocole de mise en service	33
17	Protocole d'entretien	34

1 Informations générales

Vous avez fait le choix d'un poêle à pellets Austroflamm.

Nous vous félicitons pour votre décision et vous remercions de votre confiance.

Avant d'utiliser le poêle, veuillez lire attentivement et intégralement cette notice. Tenez compte des conseils et indications contenus dans les différents chapitres de la notice.

Une bonne utilisation et un entretien régulier de votre Rocket sont essentiels au bon fonctionnement et à une durée de vie prolongée de votre appareil. Tous droits à garantie et recours en responsabilité s'annulent en cas de dommages résultant d'un non-respect de la présente notice.

Les informations contenues dans cette notice sont d'ordre général. Les normes nationales et européennes, les réglementations locales et les prescriptions en matière de construction et de sécurité incendie doivent être respectées en complément.

1.1 Copyright

Tous droits réservés. Le contenu de la présente notice ne peut être reproduit ou diffusé qu'avec l'autorisation de l'éditeur. Sous réserve d'erreur d'impression, d'orthographe et de composition.

2 Objectif de la notice

La présente notice vous informe sur la bonne utilisation du poêle. Elle a également pour but de contribuer à la bonne installation et à la maintenance correcte de votre poêle.

CONSEIL

Lisez attentivement et intégralement cette notice avant la mise en service du poêle.

2.1 Conservation de la notice

La présente notice doit être conservée de manière à être rapidement accessible en cas de besoin. La notice doit être jointe au produit en cas de changement d'emplacement de celui-ci. Vous trouverez la version la plus récente de la notice en ligne sur notre site internet www.austroflamm.com.

À la fin de cette notice, vous trouverez un protocole de mise en service ainsi qu'un protocole d'entretien. Le protocole de mise en service documente tous les faits importants concernant la mise en service. Le protocole d'entretien sert à prouver que la maintenance du poêle a été effectuée en bonne et due forme.

2.2 Structure de la notice

Cette notice se divise en chapitres. Le sommaire au début de la notice sert d'orientation rapide. Les illustrations employées dans cette notice peuvent différer légèrement du produit livré.

2.3 Gestion des versions

Les notices sont mises à jour en continu. Les mises à jour sont documentées et se repèrent par des numéros de version. Vous trouverez la version actuelle sur le site internet www.austroflamm.com.

3 Sécurité

Dans cette notice, nous vous donnons de nombreuses consignes de sécurité pour une utilisation sûre de votre Rocket. Ces consignes sont signalées différemment en fonction de leur signification :

3.1 Signification des consignes de sécurité

INDICATION

Comportements et/ou activités particuliers requis pour un travail en toute sécurité. Un non-respect peut engendrer de dommages matériels !

⚠ PRUDENCE

Situation éventuellement dangereuse (blessures légères ou minimales et dommages matériels).

⚠ AVERTISSEMENT

Danger potentiel pour la vie et la santé des personnes (blessures graves voire mortelles).

⚠ DANGER

Danger imminent pour la vie et la santé des personnes (blessures graves voire mortelles).

3.2 Avertissement contre les sources de danger

3.2.1 Consignes générales de sécurité

- Les informations contenues dans cette notice représentent les normes et règles générales applicables. Les normes nationales et européennes, les réglementations locales et les prescriptions en matière de construction et de sécurité incendie doivent être respectées en complément.
- Avant la mise en service du poêle à bois, lisez attentivement et intégralement la présente notice et tenez compte des consignes et avertissements.
- Pour le transport de votre poêle à bois, seules les aides au transport agréées présentant une capacité portante suffisante sont autorisées.
- Votre poêle ne doit pas servir d'échelle ou d'escabeau.
- Notez que, pendant le fonctionnement, les surfaces du poêle à bois sont brûlantes. Lorsque vous utilisez le poêle à bois, nous vous recommandons d'utiliser le gant de protection.



- Signalez ces dangers aux enfants et tenez-les éloignés du poêle à bois pendant le fonctionnement.
- Faites uniquement brûler des pellets de qualité répondant à la norme ENplus A1.
- Ne pas utiliser le poêle pour brûler des déchets.
- En raison du risque d'explosion, il est strictement interdit de jeter ou de brûler dans le foyer des matières ou objets facilement inflammables ou explosifs, comme des bombes aérosol vides ou autres, ou de les conserver à proximité de votre poêle à bois.
- Notez qu'il est interdit de déposer des objets non résistants à la chaleur sur le poêle à bois ou dans sa proximité immédiate.

- Ne mettez pas de linge à sécher sur le poêle à bois. Les étendoirs à linge ou tout objet similaire doivent être installés à une distance suffisante du poêle à bois - (risque d'incendie !).
- Ce poêle à pellets est un appareil à feu discontinu. Cela signifie qu'une utilisation prolongée n'est possible qu'en rajoutant régulièrement du combustible.
- Lorsque votre poêle à bois est en marche, il est interdit de manipuler des matières facilement inflammables ou explosives dans la même pièce ou dans les pièces attenantes.
- Pendant l'utilisation de votre ROCKET, la porte du foyer, le tiroir à cendres et le couvercle de la trémie à combustible doivent être fermés.
- Lorsque l'appareil est hors service, la porte du foyer, le tiroir à cendres et le couvercle de la trémie à combustible doivent être fermés en cas de raccordements multiples au conduit de cheminée.

3.2.2 Distances de sécurité

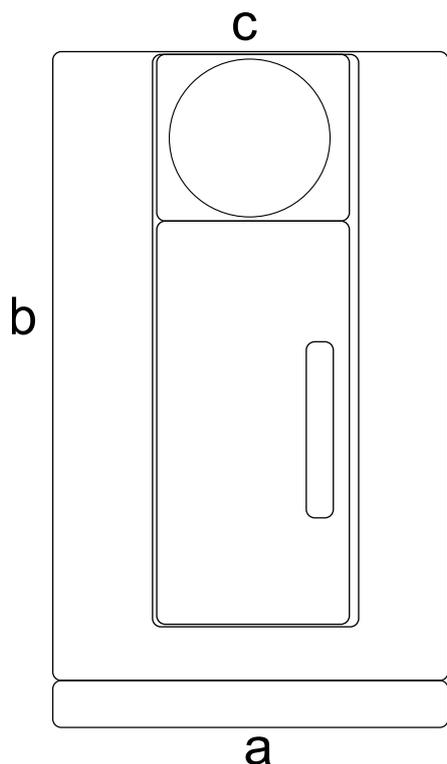


Fig. 1: Distances de sécurité (vue de dessus)

Lors de l'installation dans la pièce, respecter les distances de sécurité suivantes par rapport à des matériaux combustibles (pour les distances minimales, voir également la plaque signalétique).

- a) 700 mm (à l'avant, dans la zone de rayonnement de la porte)
- b) 250 mm (latéral)
- c) 100 mm (à l'arrière)

Attention : le sol doit être non combustible dans la zone de rayonnement de la vitre de la porte du foyer.

Notez que le lieu d'installation doit disposer d'au moins une porte ou fenêtre donnant sur l'extérieur ou communiquer directement avec une telle pièce. Il est interdit d'utiliser d'autres foyers ou hottes aspirantes dans les pièces concomitantes à celle de ce foyer.

Ce poêle à pellets doit être placé sur le sol en respectant les distances de sécurité. Ajuster son horizontalité. Les pieds sont réglables en hauteur.

3.3 Utilisation conforme à la destination prévue

Le poêle mixte d'Austroflam décrit dans la présente notice a été construit et certifié en tant qu'appareil à fermeture automatique de type A1 conformément à la Certification EN 13240. Le poêle sert exclusivement à chauffer la pièce.

INDICATION

Son utilisation n'est autorisée qu'avec la porte fermée, le tiroir à cendres verrouillé et le couvercle de la trémie à combustible fermé.

4 Vue d'ensemble du produit

4.1 Identification du produit

Les illustrations suivantes vous apportent des informations concernant les dimensions, le régulateur de puissance et l'emplacement de la plaque signalétique de votre Rocket.

4.1.1 Dimensions et régulateur de puissance

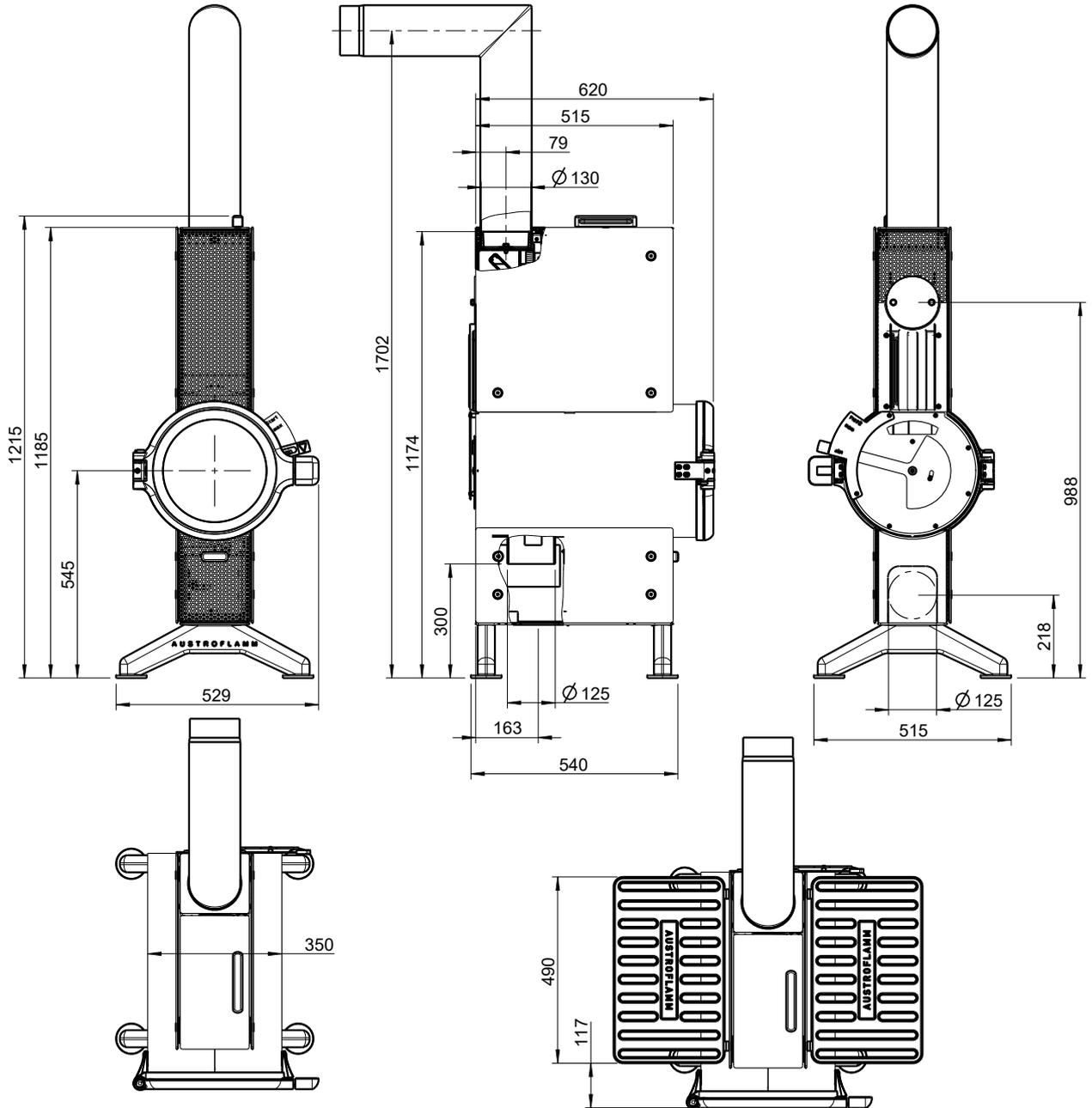


Fig. 2: Dimensions du Rocket

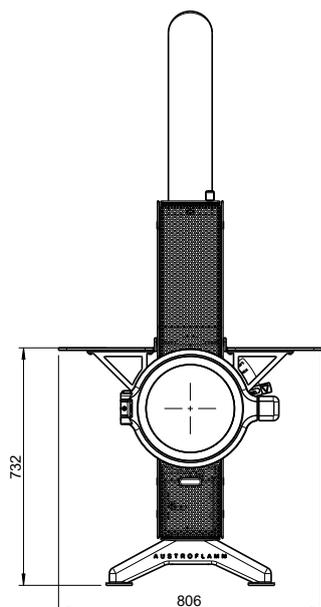


Fig. 3: Dimensions avec tablettes en fonte en option

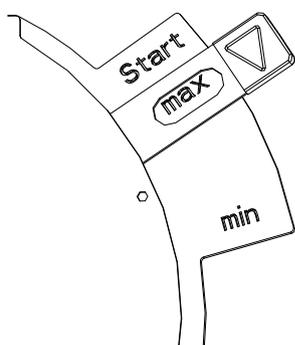


Fig. 4: Régulateur de puissance

Régulateur de puissance progressif permettant de régler la puissance de chauffage de 2,5 kW à 5 kW = MAX

4.1.2 Emplacement de la plaque signalétique

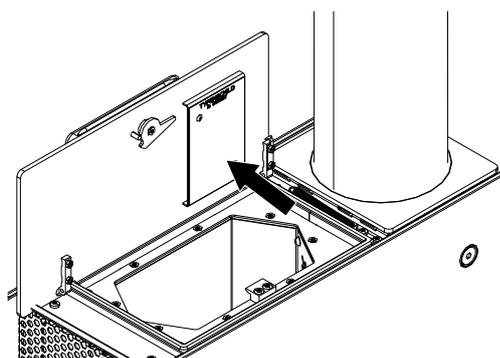


Fig. 5: Plaque signalétique

La plaque signalétique de votre poêle se trouve sur la face intérieure du couvercle de la trémie à combustible.

Vous trouverez une copie de la plaque signalétique au dos de cette notice.

5 Données techniques

5.1 Données techniques conformément aux règlements (EU) 2015/1185 et conformément au règlement (UE) 2015/1186

Coordonnées de contact du fabricant ou de son représentant officiel

Fabricant :	Austroflamm GmbH
Contact :	-
Adresse :	Austroflamm-Platz 1
	4631 Krenglbach
	Autriche

Informations relatives à l'appareil

Identifiant(s) du modèle :	Rocket
Modèles équivalents :	-
Rapports d'essais	1880-CPR-022-21 / chez Acteco 1880
Normes harmonisées appliquées :	EN 13240:2001/A2:2004/AC:2007
Autres normes/spécifications techn. appliquées :	CEN/TS 15883:2009
Fonction de chauffage indirecte :	non
Puissance calorifique directe :	5,0 kW
Puissance calorifique indirecte ¹ :	-

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s :	77,0 %
Indice d'efficacité énergétique (IEE) :	116

Dispositions particulières concernant l'assemblage, l'installation ou la maintenance

Les dispositions sont décrites dans les différents chapitres de la notice d'instructions.

Combustible	Combustible privilégié (un seul) ² :	Autre(s) combustible(s) compatible(s) ³ :	η_s [x%] :	Émissions du chauffage des locaux à puissance calorifique nominale (*)				Émissions du chauffage des locaux à puissance calorifique minimale ⁴ (*) (**)			
				PM	COG	CO	NOx	PM	COG	CO	NOx
				[x] mg/Nm ³ (13 % d'O ₂) ⁵				[x] mg/Nm ³ (13 % d'O ₂) ⁶			
Bûches, teneur en humidité \leq 25 %	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bois comprimé, teneur en humidité < 12 %	oui	non	77,0	5	17	291	85	-	-	-	-
Autre biomasse ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biomasse non ligneuse	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Anthracite et charbon à vapeur	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coke de houille	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Semi-coke	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charbon bitumineux	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes de lignite	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Briquettes de tourbe	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Briquettes constituées d'un mélange de biomasse et de combustibles fossiles	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre mélange de biomasse et de combustibles solides	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(*) PM = poussières, COG = carbone organique gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote

(**) uniquement en cas d'application des facteurs de correction F(2) ou F(3).

Propriétés pour une utilisation avec le combustible privilégié exclusivement ⁷

Données	Pictogrammes	Valeur	Unité	Données	Pictogrammes	Valeur	Unité	
Puissance calorifique				Rendement thermique (rendement du combustible) (sur la base de la NCV)				
Puissance calorifique nominale	P _{nom}	5,0	kW	Rendement thermique (rendement du combustible) à puissance calorifique nominale	$\eta_{th,nom}$	87,0	%	
Puissance calorifique minimale (valeur indicative)	P _{min}	-	kW	Rendement thermique (rendement du combustible) à puissance calorifique minimale (valeur indicative)	$\eta_{th,min}$	-	%	
Consommation d'électricité auxiliaire				Type de puissance calorifique/contrôle de la température ambiante				
À puissance calorifique nominale	el _{max}	-	kW	puissance calorifique à un niveau, pas de contrôle de la température ambiante			oui	
À puissance calorifique minimale	el _{min}	-	kW	deux niveaux ou plus réglables manuellement, pas de contrôle de la température ambiante			non	
En mode veille	el _{SB}	-	kW	Contrôle de la température ambiante par thermostat mécanique			non	
Puissance requise par la flamme pilote				avec contrôle électronique de la température ambiante				
Puissance requise par la flamme pilote (si disponible)	P _{pilot}	-	kW	avec contrôle électronique de la température ambiante et régulation par programmation horaire			non	
				avec contrôle électronique de la température ambiante et régulation par programmation hebdomadaire				
				Autres options de régulation (plusieurs réponses possibles)				
				contrôle de la température ambiante avec détection de présence				non
				contrôle de la température ambiante avec détection de fenêtre ouverte				non

	avec option télécommande	non
--	--------------------------	-----

¹ Aucune entrée pour les foyers sans pièces en contact avec de l'eau.

² Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions du combustible privilégié.

² Indiquer ici les valeurs pour l'efficacité énergétique saisonnière et les émissions de tous les autres combustibles compatibles.

⁴ Correspond à la puissance calorifique à charge partielle selon EN 16510

⁵ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre i, points 2 et 3.)

⁵ Indication en mg/m³ pour la méthode du filtre chauffé (selon l'annexe III, numéro 4 lettre a chiffre i point 1) ou en g/kg pour une mesure dans le tunnel à dilution (selon l'annexe III, numéro 4, lettre a, chiffre , i points 2 et 3.)

⁷ Les indications à donner ici ne doivent concerner que le combustible privilégié.

5.2 Données techniques générales

Données techniques	
Hauteur [mm]	1 215
Largeur [mm]	529
Profondeur [mm]	620
Poids [kg]	148
Diamètre de la sortie du conduit de fumées [mm]	130
Puissance calorifique nominale [kW] selon la Certification EN 13240	5,0
Puissance de chauffage minimum [kW]	2,5
Puissance de chauffage maximum [kW]	5,0
Volume chauffé minimum (en fonction de l'isolation de l'habitation) [m ³]	48
Volume chauffé maximum (en fonction de l'isolation de l'habitation) [m ³]	124
Capacité de la trémie à pellets [kg]	7
Distance minimale de matériaux non combustibles [mm]	50

5.3 Données destinées au dimensionnement du conduit de cheminée

Émissions de fumées (pour dimensionnement du conduit de cheminée selon DIN 4705-2-3)	
Débit massique des fumées [g/s]	3,3
Température des fumées [°C]	176
Dépression minimum à puissance calorifique nominale [Pa]	12
à 0,8 fois la puissance calorifique nominale [Pa]	10

6 Exigences sur le lieu d'implantation

6.1 Exigences concernant le lieu d'implantation

Votre poêle à bois ne doit pas être installé dans :

- des pièces où l'arrivée d'air de combustion requise n'est pas garantie.
- des espaces accessibles à tous, notamment les voies d'évacuation (les cages d'escalier dans les bâtiments ne comptant pas plus de 2 appartements ne sont pas considérées comme des espaces accessibles à tous).
- des pièces dans lesquelles des substances ou mélanges présentant un risque d'explosion sont traités, stockés ou fabriqués.
- des pièces, appartements ou unités d'utilisation dans lesquels l'air est aspiré par des ventilateurs, comme c'est le cas par exemple dans des installations de ventilation ou de chauffage à air chaud, des hottes aspirantes, des sèche-linge à évacuation, etc. Exception : l'utilisation du poêle est garantie sans danger.

C'est le cas lorsque :

- les installations ne font que brasser l'air dans la pièce.
- les installations disposent de dispositifs de sécurité automatiques et fiables qui empêchent une dépression dans la pièce.
- des dispositifs de sécurité empêchent d'utiliser en même temps le foyer et l'installation d'extraction de l'air.
- l'évacuation des fumées est surveillée par un dispositif de sécurité spécifique.

Portance du sol

Avant l'installation, vérifier que le soubassement puisse supporter le poids de votre poêle.

6.2 Exigences concernant le conduit de cheminée

Pour votre propre sécurité, le raccordement des tuyaux de fumées au conduit de cheminée est soumis à des dispositions nationales et locales. Le Rocket est préparé en usine pour un tuyau de fumées de 130 mm de diamètre raccordé par le dessus. Après de petites modifications sur place, il est également possible de le raccorder par l'arrière. Le raccordement avec d'autres diamètres de tuyau nécessite l'autorisation de votre ramoneur. Votre revendeur de poêles connaît les directives. Pour votre propre sécurité, le raccordement du conduit de fumées doit être réalisé par un spécialiste.

6.3 Air de combustion / apport en air extérieur

Pour fonctionner correctement, ce poêle nécessite de l'air de combustion en quantité suffisante. Dans le cas d'un bâtiment à enveloppe étanche, l'air de la pièce ne suffit pas. Il est alors nécessaire de faire venir l'air de combustion nécessaire de l'extérieur.

Votre poêle est préparé pour faire face à de telles situations (raccordement à l'air extérieur). La conduite d'arrivée d'air externe doit être raccordée hermétiquement au poêle (par exemple avec un collier ou du ruban adhésif étanche à l'air). Votre revendeur spécialisé vous conseillera sur le raccordement approprié.

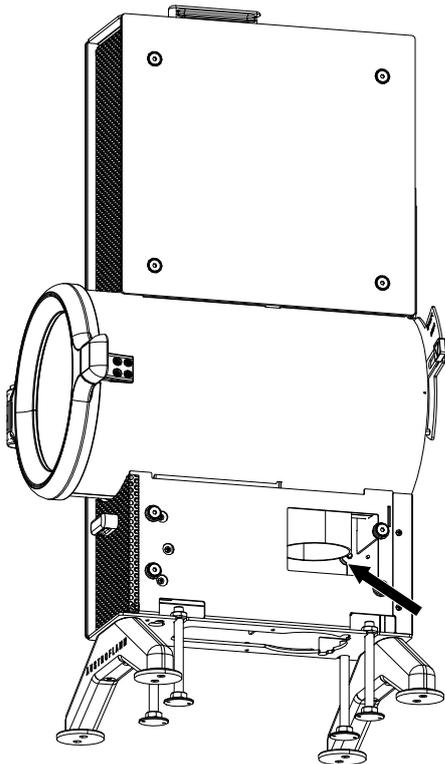


Fig. 6: Raccordement par l'arrière

Le raccord à l'air externe est prévu pour un diamètre extérieur de 125 mm. Il se trouve à l'arrière du poêle, sous la chambre de combustion Fig. 6: Raccordement par l'arrière [► à la page 15]

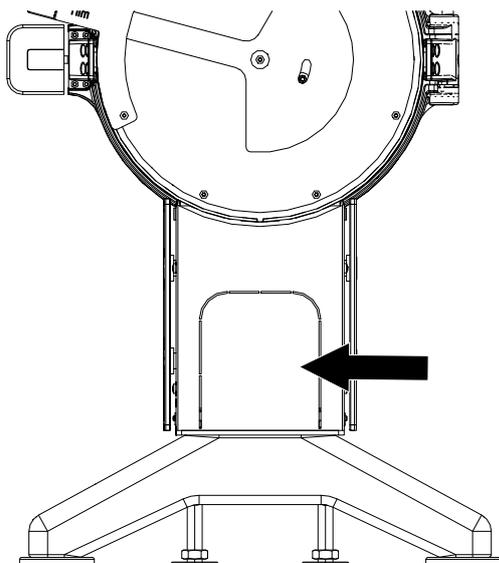


Fig. 7: Raccord d'arrivée d'air par l'arrière /
tôle de recouvrement perforée

Le raccord destiné à l'arrivée d'air de combustion est visible de l'extérieur une fois que la partie basse de l'habillage latéral a été retirée (voir la figure 6).

Le raccordement doit être réalisé avec un tuyau flexible. Pour un raccordement par l'arrière, il est nécessaire de détacher la tôle perforée au dos du poêle (voir la figure 7).

6.4 Raccordements multiples

Le poêle à pellets ROCKET peut être raccordé à une cheminée déjà occupée par d'autres poêles et fourneaux à combustibles solides (raccordements multiples). Le fonctionnement du ROCKET requiert une dépression minimum, voir les Données destinées au dimensionnement du conduit de cheminée [► à la page 13].

6.5 Raccordement à l'air extérieur

Le Rocket peut aussi fonctionner indépendamment de l'air ambiant.

Lorsque l'air de combustion vient alimenter directement le foyer en air extérieur à l'aide d'une conduite étanche avec dispositif d'obturation, le poêle peut alors également être utilisé dans des unités d'utilisation avec ventilation ou aération mécanique. Lorsque le poêle est utilisé de cette façon, les raccords multiples à un conduit de cheminée ne sont plus autorisés.

7 Type et quantité de combustibles

7.1 Combustible



Fig. 8: Pellets



Fig. 9: ENplus A1

Pellets (granulés)

La combustion de pellets de mauvaise qualité entraîne d'importants résidus dans le poêle à pellets. Nous recommandons donc fortement d'utiliser des pellets qui ne contiennent pas de liants artificiels. Cela permet de réduire la quantité de résidus non brûlés.

Les pellets certifiés ENplus-A1 remplissent cette exigence.

Veillez impérativement à stocker les pellets dans un endroit sec, frais et propre. Les pellets humides et sales entraînent une mauvaise combustion.

Combustible de chauffage

Faites uniquement brûler le combustible de chauffage recommandé.

Matières explosives

Il est strictement interdit de jeter ou de brûler dans le foyer des matières ou objets facilement inflammables ou explosifs (des bombes aérosol vides ou autres), ou de les conserver à proximité de votre poêle à bois. Risque d'explosion !

7.2 Quantité de combustibles

Quantité maximale de combustibles

La trémie à combustible de votre poêle à pellets a une contenance maximale de 7 kg de pellets. Cette quantité suffit pour environ 14 heures de chauffe à charge partielle et pour environ 7 heures de chauffe à charge nominale.

8 Informations concernant l'exploitation de votre Rocket

8.1 Combustion propre

Des combustibles de bonne qualité, le bon tirage du conduit de cheminée ainsi que l'installation et le raccordement en bonne et du forme de votre ROCKET garantissent une combustion propre.

8.2 Toujours démarrer en position « max »

Le démarrage de votre Rocket est régulé automatiquement par des interrupteurs BIMÉTALLIQUES. Pour garantir cette régulation automatique du démarrage, le régulateur de puissance doit impérativement être mis en POSITION MAX.

8.3 Combustion

Le démarrage automatisé se termine au bout de 40 minutes environ. Vous le reconnaissez à l'aspect de la flamme. Une fois la phase de démarrage terminée, la puissance du Rocket peut être ajustée comme vous le souhaitez à l'aide du régulateur de puissance. Chaque modification de la position du régulateur de puissance ne modifie la puissance qu'au bout d'un délai perceptible dans la chambre de combustion.

INDICATION

Une réduction trop précoce de la puissance au moyen du régulateur de puissance entraîne la formation de suies sur les vitres et dans la chambre de combustion.

8.4 Extinction

Le poêle se trouve en phase d'extinction, lorsqu'aucune flamme n'est plus visible dans le foyer ou quand il n'y a plus de pellets dans la trémie. Avec le lit de braises sur la grille, le poêle conserve sa chaleur pendant 2 heures supplémentaires.

Ne pas rajouter de pellets pendant la phase d'extinction ! (Risque de déflagration !)

Le Rocket ne doit être utilisé qu'avec la porte du foyer fermée, le couvercle de la trémie à combustible fermée, le tiroir à cendres verrouillé et la grille fermée.

N'ouvrez la porte du foyer en cours d'exploitation que dans des cas exceptionnels !

INDICATION

Rappel important : l'interruption prématurée de la phase d'extinction n'est pas possible.

9 Mise en service

9.1 Première mise en service

La première utilisation à une puissance inférieure à la puissance calorifique nominale (5 kW) peut entraîner de mauvaises odeurs. Celles-ci sont dues à la peinture du poêle. Elle ne durcit en effet que pendant la marche. La peinture dégage alors des fumées. Pour cette raison, vous devez veiller à une bonne aération de la pièce pendant la première mise en service. De plus, la première mise en service conduit à une formation accrue de suies du fait que l'habillage intérieur du foyer possède une teneur en humidité élevée liée à la production.

Notez que le réchauffement ou le refroidissement du poêle peuvent occasionner de légers bruits de dilatation ou de tension (crépitement, claquement, ...).

Cela est dû à des différences de dilatation des divers matériaux sous l'influence de la température dans votre poêle. Ces bruits ne donnent pas droit à des prestations de garantie.

9.2 Préparation du poêle avant utilisation

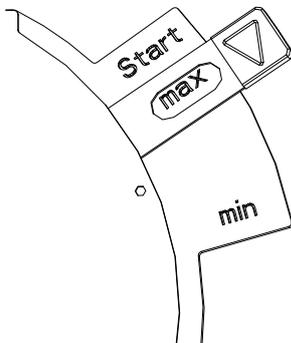


Fig. 10: Mettre le régulateur de puissance sur la position « max »

- 1) Pour garantir un fonctionnement correct et sûr du foyer, veillez à ce que le tirage du conduit de cheminée soit suffisant. Une remise en service (après l'été, par exemple) et des conditions météorologiques difficiles (par vent fort, etc.) peuvent entraîner des problèmes de tirage.

Pour éviter des problèmes de tirage au niveau du conduit de cheminée, le régulateur de puissance doit toujours être mis en position « max » au démarrage.

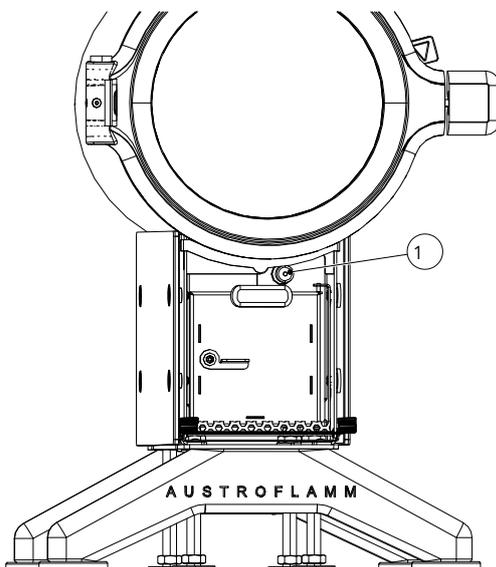


Fig. 11: Secouer la grille de déchargement

- 2) Si le poêle a déjà été utilisé et qu'il y a des résidus dans la grille du cendrier, appuyez et tirez sur le levier (1) pour secouer la grille jusqu'à 3 fois.

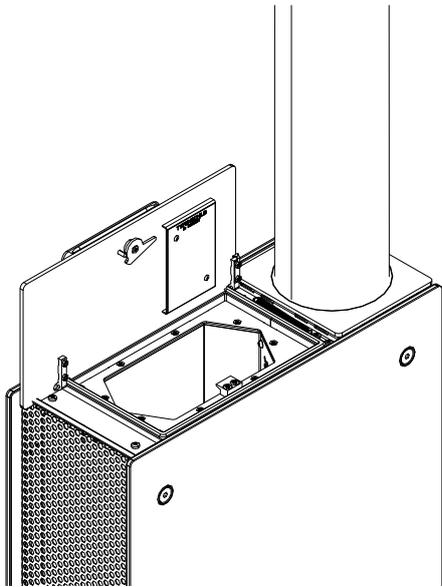


Fig. 12: Trémie à pellets

Remplir la trémie de pellets

- 1) Ouvrez le clapet de la trémie à combustible de votre poêle.
- 2) Remplissez la quantité de pellets souhaitée avec un récipient adéquat.

INDICATION

Le poêle à pellets ne peut pas être arrêté pendant la combustion. Tous les pellets introduits dans la trémie doivent être brûlés. Vous devez donc ajuster la quantité de pellets et la puissance en fonction de la durée de combustion souhaitée.

À charge nominale, le poêle consomme environ 1 kg de pellets/heure. À charge partielle, le poêle consomme environ 0,5 kg de pellets/heure.

9.3 Voici comment démarrer votre Rocket

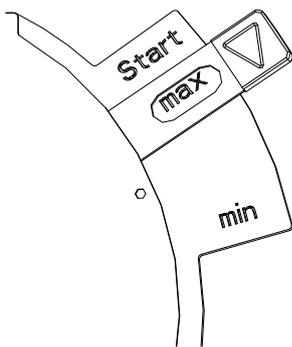


Fig. 13: Mettre le régulateur de puissance sur la position « max »

- 1) Mettez le régulateur de puissance sur la position « max ».

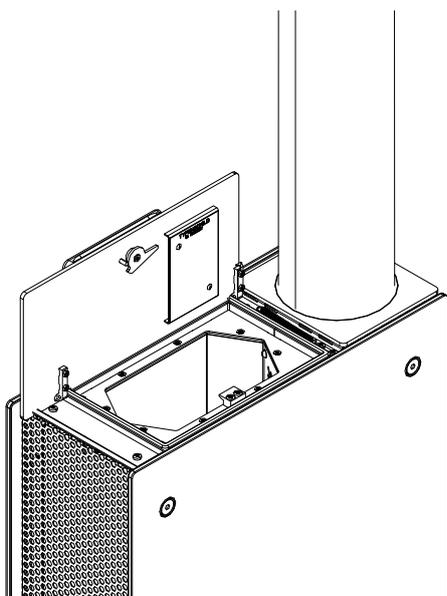


Fig. 14: Mettre des pellets dans la trémie

- 2) Mettez des pellets dans la trémie.

- 3) Verrouiller le couvercle de la trémie et le tiroir à cendres et fermer la grille (1).

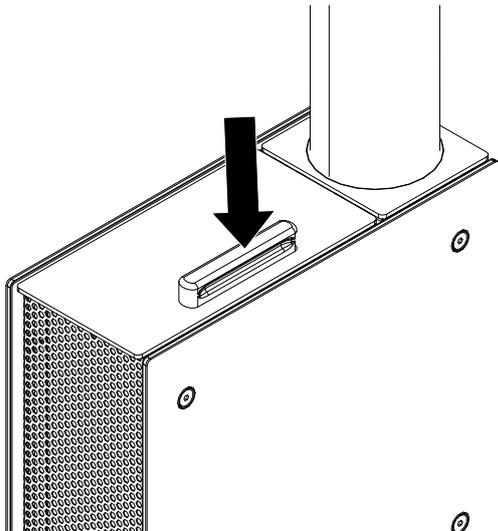


Fig. 15: Couvercle de la trémie

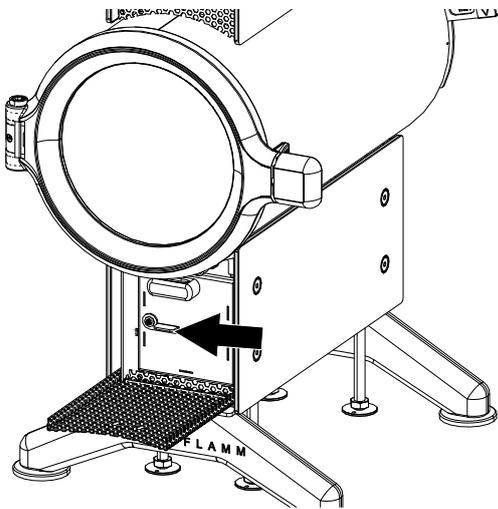


Fig. 16: Tiroir à cendres

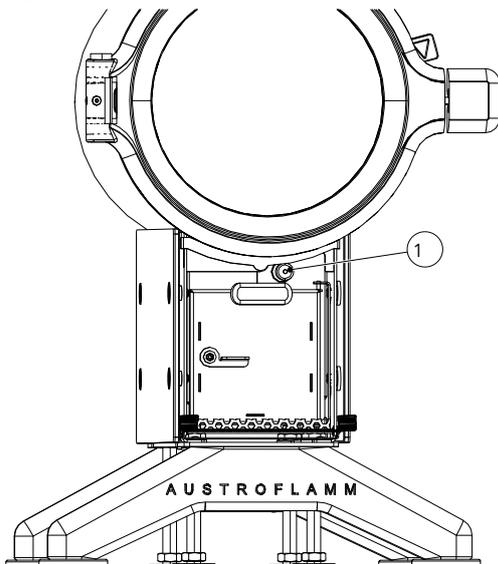


Fig. 17: Levier pour grille



Fig. 18: Allume-feu



Fig. 19: Allume-feu sous le tas de pellets



Fig. 20: Allumer l'allume-feu



Fig. 21: L'allume-feu brûle

DANGER

Risque d'explosion en cas

d'utilisation d'un allume-feu liquide ou en gel.

- 4) Ouvrez la porte du foyer.
- 5) Enfoncez un allume-feu du commerce (ou deux si le tirage du conduit de cheminée est très mauvais) dans le tas de pellets sur la grille.

- 6) Allumez l'allume-feu.
- 7) Après l'allumage, fermez rapidement la porte du foyer.

Faire l'appoint en pellets pendant la marche

L'appoint en pellets pendant la marche n'est autorisé que tant que des pellets non brûlés sont encore visibles dans la trémie à pellet ou qu'il y a des flammes dans le foyer. (RISQUE DE DÉFLAGRATION !)

 **PRUDENCE****Risque de brûlure !**

Au moment de faire l'appoint, veillez à ne toucher aucune partie brûlante de l'habillage du poêle.

10 Révision et nettoyage

10.1 Révision

Votre ROCKET doit faire l'objet d'une révision à intervalles réguliers. Cette révision comprend également le nettoyage des canaux de circulation des fumées et des tuyaux de fumée. Le brûleur doit être également contrôlé tous les 2 ans dans le cadre de la révision.

En cas de problèmes de fonctionnement, faire appel à un spécialiste qui se chargera de contrôler le poêle.

10.2 Nettoyage

10.2.1 Décendrage

Votre poêle à pellets doit être nettoyé uniquement lorsqu'il est froid.

Pour le décendrage, votre poêle est équipé d'une grille de décendrage et d'un tiroir à cendres.

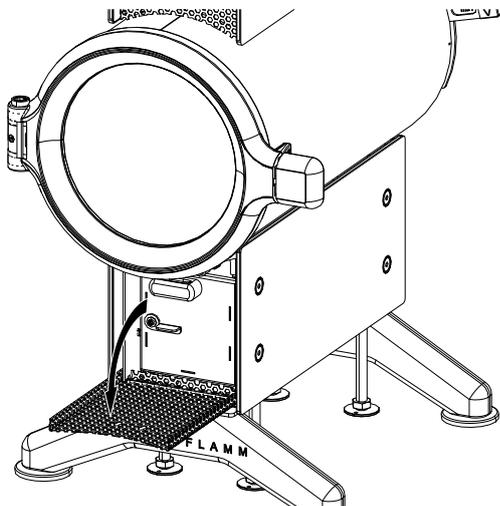


Fig. 22: Rabattre le cache perforé vers le bas

Pour le décendrage de la grille de décendrage, procédez comme ceci :

- 1) Rabattre le cache perforé vers le bas (voir la figure 22).

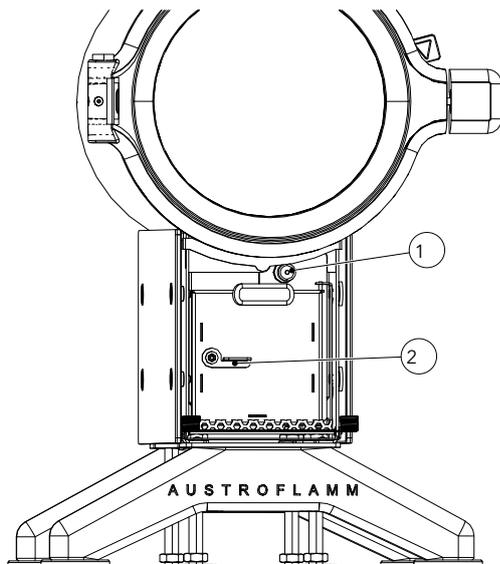


Fig. 23: Levier d'actionnement / Levier de déverrouillage

- 2) Tirez et appuyez plusieurs fois le levier d'actionnement de la grille de décendrage afin de retirer grossièrement les résidus de la combustion. La grille ne doit pas être complètement décendrée.

- ⇒ 1 : indique le levier d'actionnement de la grille de décendrage
- ⇒ 2 : indique le levier de déverrouillage du tiroir à cendres

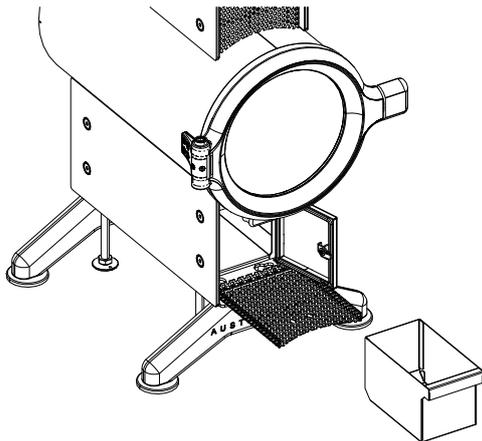


Fig. 24: Retirer et vider le tiroir à cendres

Pour vider la tiroir à cendres, procédez comme suit : (voir la figure 24)

- 1) Déverrouillez le tiroir à cendres.
- 2) Retirez le tiroir à cendres.
- 3) Videz le tiroir à cendres dans un endroit autorisé.
 - Avant de le vider, vérifiez que le tiroir à cendres ne contient pas de braises.

10.2.2 Nettoyer la vitre de la porte du foyer



Fig. 25: Nettoyer la vitre de la porte du foyer

- 1) Pour nettoyer la vitre de la porte du foyer, ouvrez la porte du foyer.
 - ⇒ Pour le nettoyage de la vitre, nous vous recommandons d'utiliser le nettoyant pour vitres d'Austroflam ou un nettoyant pour fenêtres du commerce.

10.2.3 Nettoyer les surfaces du poêle

Ne nettoyer les surfaces peintes qu'avec un chiffon (éventuellement humide).

10.3 Contrôle visuel

Effectuez régulièrement un contrôle visuel de votre poêle.

- 1) Pour ce faire, contrôlez la porte du foyer, le tiroir à cendres, le clapet de la trémie à pellets et la chambre de combustion pour détecter d'éventuels défauts ou dommages.
- 2) Vérifier l'absence d'usure ou de cassure au niveau des joints de la porte du foyer.
 - ⇒ Seuls des pièces et des joints intacts garantissent le bon fonctionnement de votre poêle.

11 Équipement

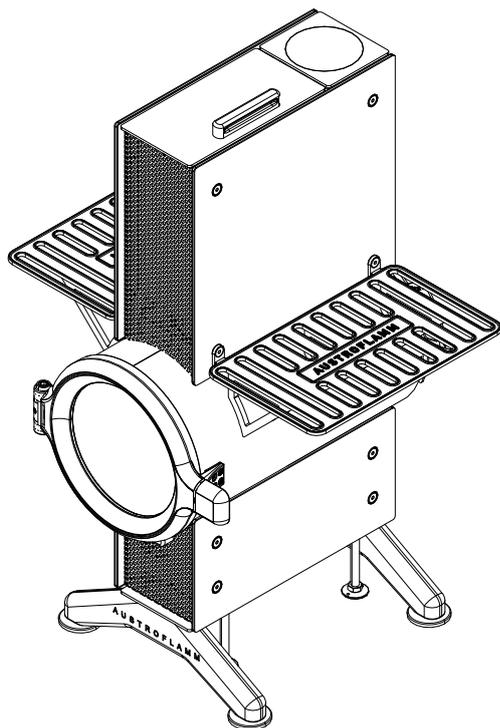


Fig. 26: Tablette en fonte gauche et droite

Tablette en fonte

Pour votre Rocket nous proposons en option des tablettes en fonte. Elles se fixent sur le poêle avec 2 vis à tête fraisée ISK M10x30 par tablette. Les vis sont comprises dans la livraison.

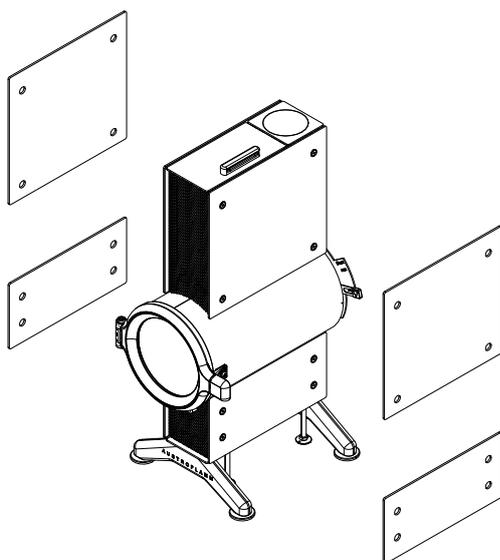


Fig. 27: Habillage latéral

Habillage latéral

Votre Rocket dispose au choix d'un habillage en acier ou en céramique.

L'habillage latéral s'installe très facilement. Chaque partie de l'habillage latéral se visse au corps du poêle à l'aide de 4 vis à tête fraisée ISK M 10x20. Les vis sont comprises dans la livraison de l'habillage respectif.

12 Solutions au problème

Problème	Cause	Solution
La vitre s'encrasse.	<ul style="list-style-type: none"> Le tirage du conduit de cheminée n'est pas suffisant. La dépression requise de 12 Pa min. n'est pas atteinte. 	<ul style="list-style-type: none"> Demandez à votre ramoneur de mesurer le tirage.
	<ul style="list-style-type: none"> La position du régulateur de puissance en phase de démarrage n'est pas correcte. 	<ul style="list-style-type: none"> En phase de démarrage, positionnez le régulateur de puissance conformément aux instructions de la notice.
	<ul style="list-style-type: none"> Le foyer n'atteint pas la température de service requise de 400 °C minimum. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettez du combustible pour au-moins 1 heure.
	<ul style="list-style-type: none"> Des pellets ont été ajoutés pendant l'extinction. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pellets ne doivent être ajoutés que pendant la combustion. Au moment de faire l'appoint, des flammes doivent être visibles dans la chambre de combustion. S'il n'y a plus que des braises dans le foyer, ne pas rajouter de combustible.
Le combustible brûle mal.	<ul style="list-style-type: none"> Le tirage du conduit de cheminée n'est pas suffisant. 	<ul style="list-style-type: none"> Demandez à votre ramoneur de mesurer le tirage. Faites contrôler les canaux de circulation des fumées et les tuyaux de fumée de votre poêle à pellets par un spécialiste.
Le poêle ne fournit d'une faible puissance de chauffage.	<ul style="list-style-type: none"> L'apport en air de combustion est insuffisant. 	<ul style="list-style-type: none"> Contrôlez l'orifice d'arrivée d'air du poêle. En cas de raccordement à l'air extérieur, contrôler la conduite d'arrivée d'air.
Le poêle en fonctionnement a une odeur désagréable.	<ul style="list-style-type: none"> Phase de durcissement à chaud de la peinture. 	<ul style="list-style-type: none"> La peinture durcit au cours des premiers cycles de chauffage. Cela peut engendrer une odeur désagréable.
La surface fume.	<ul style="list-style-type: none"> Il y a de la poussière/saleté à la surface du poêle. 	<ul style="list-style-type: none"> Veillez à ce que les surfaces du poêle restent propres.

13 Pièces de rechange

Pièce de rechange	Numéro d'article
Notice d'utilisation	940284
Gant avec logo	640084
Socle avant en bois	775096
Socle arrière en bois	775110
Habillage interne complet pour chambre de combustion	775687
Poignée de couvercle complète	775100
Sole foyère avant	702176
Vitre de porte	775032
Poignée de porte	775041

Autres pièces de rechange

Pièce de rechange	Numéro d'article

Pièces de rechange p. habillage interne de la chambre de combustion (Keramott)

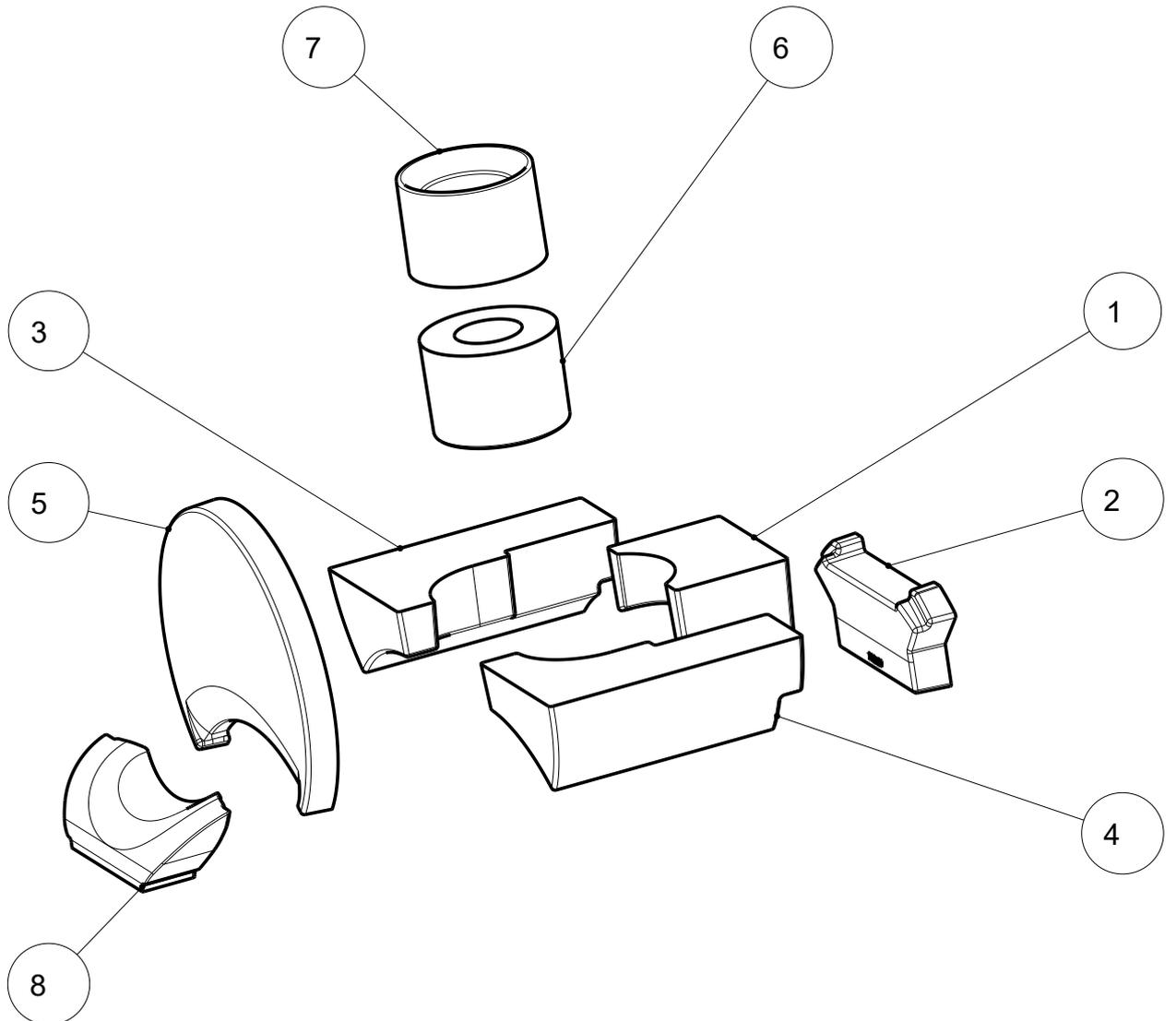


Fig. 28: Habillage interne de la chambre de combustion (Keramott)

Pos. n°.	Quantité	Article	Article n°
1	1	Habillage interne CC arrière haut	702198
2	1	Habillage interne CC arrière bas	775657
3	1	Habillage interne CC gauche	775655
4	1	Habillage interne CC droite	702174
5	1	Brique frontale CC	775029
6	1	Réfractaire porte-brûleur bas	702195
7	1	Réfractaire porte-brûleur haut	702197
8	1	Sole CC avant	702176

Pièces de rechange pour porte

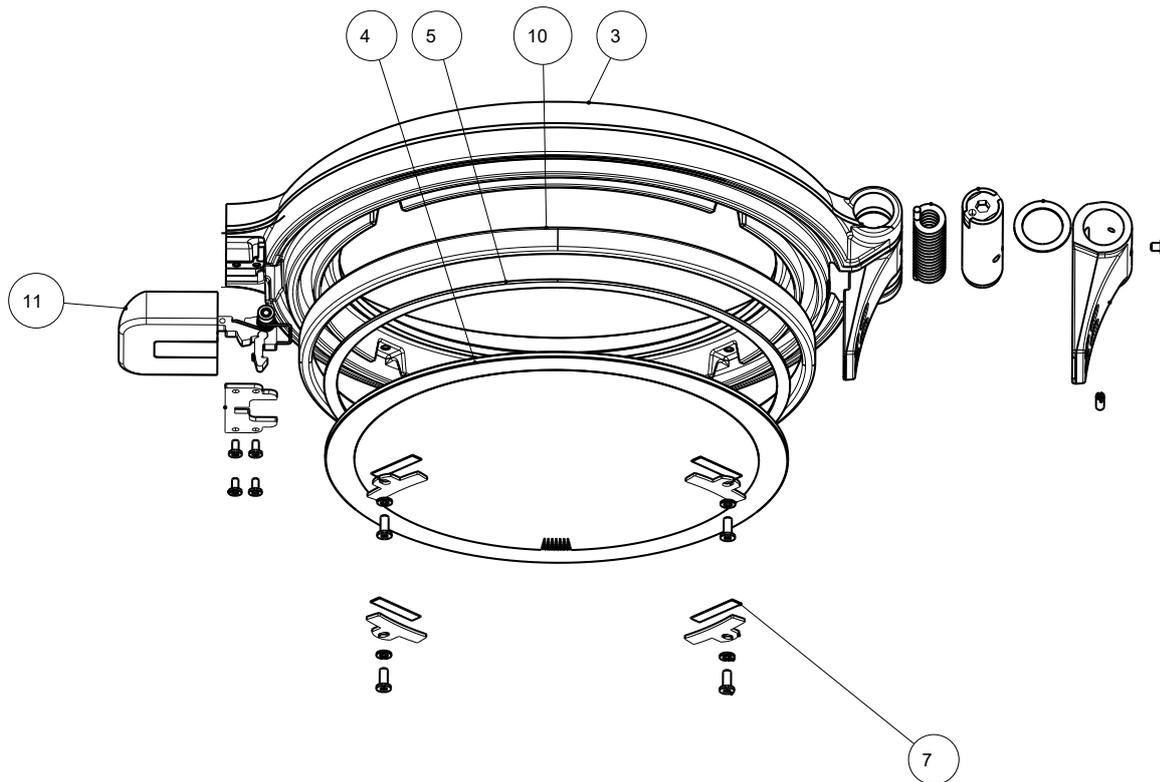


Fig. 29: Porte

Pos. n°.	Quantité	Article	Article n°
3	1	Porte du foyer	775033-29
4	1	Vitre de porte	775032
5	1	Joint plat 8x2x L [mm] = 881.2	710096
7	4	Joint plat	718767
10	1	Joint ovale 16x8; L=980	718763
11	1	Poignée de porte complète	775041

14 Garantie

Nous garantissons le bon fonctionnement du corps de chauffe de votre poêle à pellets Austroflamm sur une période de 6 ans à compter de la date du premier achat, et de 2 ans pour tous les autres composants en acier et en fonte. Les pièces en acier ou en fonte qui présentent des vices de matériau et/ou de fabrication pendant la période de garantie seront remplacées par des pièces neuves.

L'allumage, l'exploitation et le refroidissement de votre poêle peuvent occasionner de légers bruits (crépitement, claquement, etc.). Cela est dû à des différences de dilatation des divers matériaux sous l'influence de la température dans votre poêle. Ces bruits ne donnent pas droit à des prestations de garantie.

Nous n'accordons aucune garantie sur les pièces d'usure (par exemple : Keramott, joints, grille de fond), les revêtements de surface, les peintures, le verre et les céramiques.

Conditions d'application de la garantie :

- 1) Votre poêle à pellets Austroflamm a été utilisé et entretenu conformément à la notice, et son installation et sa mise en service ont été réalisées par un revendeur spécialisé / technicien de service.
- 2) Votre poêle à pellets Austroflamm doit avoir fait l'objet d'une maintenance, justificatifs à l'appui (voir le protocole d'entretien, chapitre 16)
- 3) Le requérant doit faire valoir son droit à l'application de la garantie auprès d'un revendeur spécialisé Austroflamm, la demande étant accompagnée de la facture d'achat et du numéro de série de l'appareil.

Notre garantie comprend la livraison gratuite des pièces neuves mais ne comprend pas la main-d'œuvre ni les déplacements. Un recours indu à la garantie sera facturé à l'exploitant.

Le foyer ne doit pas être modifié. Toute modification constructive du poêle et toute utilisation non conforme à sa destination entraînent l'expiration du droit à garantie.

15 Traitement des données

Supplément au protocole de mise en service concernant le traitement des données

(à transmettre avec le protocole de mise en service et cette page à info@austroflamm.com)

Les données à caractère personnel indiquées dans le protocole de mise en service, en particulier le nom, l'adresse et le numéro de téléphone, qui sont uniquement requises pour l'exécution de la mise en service du produit, sont collectées sur la base d'autorisations légales.

Toute utilisation plus large des données à caractère personnel et la collecte d'informations supplémentaires requièrent régulièrement le consentement de la personne concernée. Vous pouvez donner volontairement un tel consentement dans la section suivante.

Veuillez cocher la déclaration suivante si vous consentez au traitement correspondant de vos données à caractère personnel pour les usages ci-après.

J'autorise par la présente les sociétés Austroflamm GmbH et AUSTROFLAMM Service GmbH & Co KG à me transmettre par e-mail / SMS / téléphone des rappels de service et des offres concernant d'autres produits d'Austroflamm GmbH à des fins publicitaires.

Signature

Date

Les mentions légales sont disponibles sur le site internet de la société Austroflamm GmbH à l'adresse suivante : <https://www.austroflamm.com/de/datenschutz>.

16 Protocole de mise en service

Exploitant/client	Revendeur/technicien
Nom	Société
Rue	Rue
Code postal, Ville	Code postal, Ville
Téléphone	Téléphone
E-mail	E-mail

	OK	DÉFAUTS
Modèle		
Numéro de série		
Technique	[]	
Aspect	[]	
Accessoires (habillage en céramique, tablette en fonte, etc)	[]	

Conditions sur site	
Construction du conduit de cheminée [] maçonnerie [] acier [] chamotte	Nombre de déflecteurs : Longueur totale des tuyaux de fumées :
Diamètre du conduit de cheminée :	Tuyaux de fumées emboîtables [] avec lèvre d'étanchéité [] sans lèvre d'étanchéité
Agrément du conduit de cheminée par le ramoneur [] oui [] non	Tirage de la cheminée : Valeur réelle : _____ Valeur de consigne : _____
Température extérieure à la mesure du tirage :	Altitude
Ventilation contrôlée de la pièce [] oui [] non	Diamètre du conduit de fumée :
Divers :	

Préparation de l'appareil au démarrage - contrôle du fonctionnement		
Joint de la porte de la chambre de combustion contrôlé [] oui [] non	Fonctionnement de la grille de décen- drage contrôlé	
Réservoir à pellets rempli	Verrouillage du tiroir à cendres contrôlé	
Qualité des pellets : p. ex. ENplus A1	Keramott après essai « blanchie par brûlage »	

Instruction de l'exploitant/client			
Maniement de l'appareil clairement expliqué		Nettoyage et intervalle de maintenance expliqués	
Conditions de garantie et garantie constructeur expliquées		Documentation photographique en l'état « Poêle installé » (impérativement demander au client son autorisation préalable !)	
[] Gant de protection [] Notice d'utilisation remis		Test de l'appareil à chaud avec le client (démarrage, phases de combustion et de post-combustion réalisés)	

Le client final confirme qu'il est maintenant en mesure de mettre le poêle en service par lui-même. Il confirme par ailleurs que le poêle lui a été remis en parfait état de fonctionnement et sans défaut.

Lieu, date

Signature de l'exploitant/client

Signature du technicien

Endkontrolle

Final inspection
Controllo finale
Contrôle final

Technische Funktion
technical function / funzione tecnica / fonction technique

Lackierung / paint / vernice / peinture

Sauberkeit / cleanliness / pulizia / propreté

Vollständigkeit / completeness / completo / complet

Geprüft von / checked by / controlled da / contrôlé par

Datum / date / data / date



Typenschild (Duplikat)
Type plate (duplicate)
Targhetta (duplicato)
Plaque signalétique (duplicata)

AUSTROFLAMM GMBH
Austroflamm-Platz 1
A- 4631 Krenglbach

Tel: +43 (0) 7249 / 46 443
www.austroflamm.com
info@austroflamm.com

945032



AUSTROFLAMM